

Fleurance, le 20 septembre 2022

FLEURANCE

CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 27 septembre 2022
à 18h00

La population est informée que le Conseil municipal de Fleurance se réunira le **mardi 27 septembre 2022 à 18h00** en l'Hôtel de ville, salle du Conseil, pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

COMMANDE PUBLIQUE

- 1) Conventionnement avec le SDEG dans le cadre de travaux d'effacement de réseaux de télécommunications - Avenue Martial CAZES
- 2) Conventionnement avec le SDEG dans le cadre de travaux d'effacement de réseaux électriques - Avenue Martial CAZES
- 3) Conventionnement avec le SDEG dans le cadre de travaux d'effacement de réseaux - Rue Saint-Laurent
- 4) Conventionnement avec le SDEG dans le cadre de travaux d'effacement de réseaux - Avenue du Bataillon de l'Armagnac et de la rue Canaou
- 5) Convention de mandat avec l'OGEC SAINT-LAURENT dans le cadre du programme « Socle numérique »

URBANISME

- 6) Autorisation à la CCLG pour la poursuite de la procédure d'élaboration du PLU

DOMAINE ET PATRIMOINE

- 7) Changement de dénomination de la rue de la Mare en rue du Capitaine Maurice BARRIAC
- 8) Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif - Année 2021

FONCTION PUBLIQUE

- 9) Création d'emplois de coordonnateur communal et d'agent recenseur
- 10) Recours à l'apprentissage – Service Cadre de vie
- 11) Modification du RIFSEEP

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

- 12) Modification des statuts de la CCLG portant intégration de la compétence supplémentaire « Soutien à la parentalité et à l'accueil des jeunes enfants sur le territoire »
- 13) SPL ARAC – Rapport d'activité 2021
- 14) SPL AREC – Rapport d'activité 2021

FINANCES LOCALES

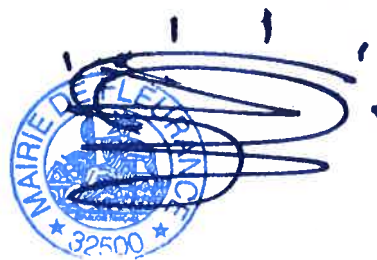
- 15) Subvention à l'association « Jardinons tous ensemble »
- 16) AMI « La Région vous protège » : Plan de financement
- 17) Admission en non-valeur de créances irrécouvrables : Budget principal de la Commune
- 18) Décision modificative n°1 : Budget principal de la Commune – Exercice 2022
- 19) Décision modificative n°1 : Budget assainissement – Exercice 2022
- 20) Décision modificative n°2 : CTS – Exercice 2022

ENVIRONNEMENT

- 21) Extinction nocturne de l'éclairage public

INFORMATIONS

Le Maire,



Ronny GUARDIA-MAZZOLENI